

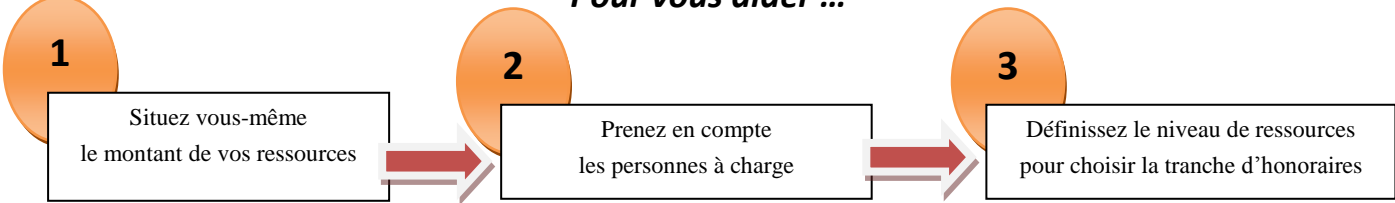
Nos visées :
*Permettre à toute personne d'accéder à la formation PRH
et permettre aux formateurs de vivre de leur travail*








Fixez vous-même librement le montant de votre participation

Les valeurs que nous vous invitons à vivre :
l'équité et le sens de la responsabilité

Les valeurs que nous vivons :
*l'ouverture à tous, la confiance,
la solidarité et le professionnalisme*

Pour vous aider ...



Vos ressources mensuelles	Coefficient familial	Votre niveau de ressources
Personnelles : vous ne prenez en considération que vos ressources personnelles mensuelles		Le montant de vos ressources personnelles constitue le montant de référence pour définir la tranche d'honoraires
Familiales : vous prenez la somme totale des ressources mensuelles de votre foyer : Exemple pour 3 000 €	Appliquez une réduction par personne à charge en divisant le montant des ressources par :  1,5 pour un couple  1,75 pour un couple avec 1 enfant  2 pour un couple avec 2 enfants + 0,25 par enfant supplémentaire	 2 000 €  1 714 €  1 500 €

4

Votre niveau de ressources mensuelles	honoraires par relation d'aide (1 heure)
1 000 €	30 €
1 350 €	41 €
1 700 €	51 €
2 050 €	62 €
2 400 €	72 €
2 700 €	81 €
3 000 € et +	90 €

Conditions générales :

- Ce travail de relation d'aide est un engagement pour vous. Votre accompagnateur s'y engage aussi. Tout rendez-vous qui n'est pas annulé moins de 48h à l'avance, est dû.
- Les personnes ayant des ressources mensuelles inférieures à 1 000 € peuvent choisir une participation correspondant le mieux à leurs possibilités, en le dialoguant avec le formateur.